

RÉFORME DE L'ETAT

Un accord sur les soins de santé

Les huit partis signataires des accords institutionnels ont franchi une nouvelle étape, ce mercredi. Réunis au sein du Comité de mise en œuvre des réformes institutionnelles (Comori), les présidents de parti, le Premier ministre et les deux secrétaires d'Etat en charge de la Réforme ont bouclé le chapitre « soins de santé ». Pour rappel, il s'agit de transférer, notamment, des éléments de politique hospitalière, les maisons de repos... Les textes de loi sont désor-

mais bouclés, à l'exception (notable) des parties liées à la loi spéciale de financement ou à Bruxelles. Prochaine étape : précisément, la loi spéciale de financement. Ce sera pour le mois de mai. (V.La.)